

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION CULTUELLE DE L'EGLISE PROTESTANTE UNIE DE L'ALBIGEOIS DU 30 MARS 2025

.....

2 – Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 28 avril 2025

Nadine Py donne lecture du compte rendu de l'assemblée générale du 28 avril 2024. Aucune remarque n'étant faite, il est passé au vote.

Le compte rendu de l'assemblée générale du 28 avril 2024 est adopté à l'unanimité.

3 – Présentation du rapport d'activité pour 2024 et du projet de vie 2025

La présidente du conseil presbytéral Sylvie Samson énonce les points forts de l'année écoulée, à savoir :

- Le centenaire du temple fêté en 2024 fut l'occasion de faire découvrir à d'autres ce que nous sommes, notre histoire, nos valeurs, le temple d'Albi et aussi et surtout de rassembler la communauté autour d'un projet. Un très grand nombre de personnes se sont mobilisées pour le faire vivre. Cette opération a été neutre pour nos finances grâce aux dons et aux subventions. Une plaquette est en cours de réalisation et sera proposée prochainement pour un prix modique.
- Les conférences du centenaire, le culte commémoratif célébré par Emmanuelle Seybolt et les cultes dominicaux sont à revoir sur le site de l'Eglise.
- Les ventes des terrains sont désormais réalisées et conformément à la règle, les bénéfices de cette vente serviront à améliorer les bâtiments. Un premier projet est l'isolement des combles du presbytère

Ensuite, Sylvie Samson présente les propositions du projet de vie, parmi celles-ci certaines ont retenu l'attention et suscité des questions :

- ouvrir le temple une fois par mois le samedi matin, proposer un culte le samedi en fin d'après-midi (maintenir le culte le dimanche ? ou faire simplement ce jour-là un accueil « café-lecture biblique » ?)
- Nous avons évoqué les difficultés que va rencontrer le consistoire l'an prochain. Il n'y aura, en effet, que deux pasteurs dans le Tarn : nécessité de faire appel à des prédicateurs laïques et des pasteurs retraités, nécessité de former des personnes à l'oralité (lire des cultes) ou à la prédication, réfléchir et organiser tout cela sur le plan consistorial, partenariat avec Rodez ?
- Une première étape est d'ajuster les horaires des cultes de façon à ce que les paroisses sans pasteurs puissent se joindre à nous en vidéo.

- Nadine nous a présenté la nouvelle liturgie que nous expérimentons pendant deux mois. Nous en discuterons ensuite à la fin d'un culte pour que chacun donne son avis.
- Il existe un groupe de visiteurs, en lien avec l'association AIDER. Un appel est fait à signaler les personnes souhaitant être visitées.

4 – Modification de l'horaire du culte

Le manque de pasteur dans le Tarn (juillet 2025 deux pasteurs pour le Tarn : Nadine Py et Jean-Pierre Nizet) nous contraint dans le cadre de la solidarité consistoriale à partager les pasteurs et les cultes retransmis en visio là où il n'y a pas de pasteur.

En ce qui concerne notre paroisse, le culte débute à 10 h 15, alors que dans les autres paroisses le culte commence à 10 H 30. Il est donc nécessaire de modifier l'horaire de notre culte pour être en harmonie avec les paroisses dont l'horaire est 10 h 30 et ce, notamment pour le partage du culte en visio.

Après discussions, la proposition de modifier l'horaire du culte à 10 h 30 à partir du culte de Pâques soit le 20 avril 2025, est adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

5 – Présentation et approbation des comptes de l'exercice financier de l'année 2024, et affectation du résultat

La trésorière Sophie Bouygues présente les comptes de l'exercice 2024. Les recettes s'élèvent à 98.880.15 euros et les charges sont de 63.566.64 euros, soit un résultat bénéficiaire de l'exercice de 35.313.51 euros.

Le rapport du réviseur F. Chabbert indique que les comptes sont corrects et sincères.

Il est proposé que le résultat bénéficiaire de 35.314 euros, soit affecté de la manière suivante

- Au compte réserves affectées : 21.336 euros
- Au compte report à nouveau en apurement : 13.978 euros

L'assemblée donne quitus au trésorier.

L'assemblée générale approuve, à l'unanimité, les comptes tels qu'ils sont présentés et l'affectation du résultat.

6 – Présentation et vote du budget de l'année 2025.

Le budget proposé pour l'exercice 2025 s'équilibre à 64.010 euros de charges (hors salaire pasteur) pour 64.010 euros de recettes.

Après discussion, la proposition du budget 2025 est adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

.....